



Financez vos projets permettant d'assurer la gestion durable de vos espaces forestiers

Le 18/03/2021 - 14h00 – 16h00 – En visioconférence

ORDRE DU JOUR

Intervenants : Communes forestières, ONF, Région, Départements *(sous réserve)*

- 13h45 – 14h00 Accueil des participants
- 14h00 – 14h05 Introduction et présentation de la réunion
- 14h05 – 14h15 **L'élu décisionnaire de la gestion des forêts communales**
- 14h15 – 14h50 **Assurer la pérennité des peuplements forestiers**
Investir dans la régénération des peuplements forestiers
- 14h50 – 15h05 **Garantir l'accessibilité au massif forestier**
Mettre aux normes et créer des dessertes forestières répondant aux enjeux multifonctionnels de la forêt
- 15h05 – 15h20 **Mobiliser et valoriser ses bois**
Participer activement à l'approvisionnement de la filière bois locale
- 15h20 – 15h40 **Protéger sa forêt contre les incendies**
Réaliser les équipements et actions nécessaires à la prévention des incendies
- 15h40 – 16h00 Echanges et conclusion

Modalités

Inscription gratuite mais obligatoire.

Un lien de connexion via GotoMeeting sera fourni lors de l'inscription.

COMMUNES FORESTIÈRES PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Pavillon du Roy René · Valabre CD7 · 13120 Gardanne · Tél. 04 42 65 43 93 · Fax 04 42 51 03 88
paca@communesforestieres.org · www.ofme.org/communes-forestieres